

Femmes et développement durable

Principe 20 du Programme d'action de la Conférence de Rio

2008

Les femmes forment 70 % des pauvres, elles possèdent moins de 2 % des terres et reçoivent moins de 5 % des prêts bancaires. Il y a en moyenne dans le monde 16 % de femmes parlementaires et moins de 10 % de chef-fes d'Etat et de gouvernement. Ces inégalités politiques et économiques sont un obstacle à un développement humain durable et équitable.

Sommaire de cet article

- [Enjeux internationaux](#)
- [A consulter sur le Web](#)

Enjeux internationaux

A partir de la Conférence internationale de Mexico pour les femmes, organisée par les Nations unies en 1975, le constat est fait que ces inégalités constituent une entrave à la démocratie, à la paix et au développement. Ces thèmes seront au cœur de la Décennie des Nations unies pour les femmes (1976-1985), ponctuée par deux autres conférences mondiales pour les femmes : Copenhague en 1980 et Nairobi en 1985. A la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement de 1992, connue sous le nom *Sommet de la Terre* à Rio, un *Agenda 21 des femmes pour une planète en bonne santé et en paix* vient compléter l'Agenda 21 adopté à la Conférence.

Le principe 20 du Programme d'action de la Conférence de Rio indique que *les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement, leur pleine participation est essentielle à la réalisation d'un développement durable*. Le chapitre 24 de l'Agenda 21, qui porte sur *le rôle et le statut des femmes dans le développement*, demande aux gouvernements de mettre en œuvre avant l'an 2000 des *stratégies visant à éliminer les barrières politiques, juridiques, administratives, culturelles, comportementales, sociales et économiques qui empêchent la pleine participation des femmes dans le processus de développement et la vie publique...*

En 1995, le programme d'action de la Conférence de Pékin pour les femmes (la quatrième organisée par les Nations unies), dit "Plate-forme de Pékin", liste douze engagements précis. Ces douze "points critiques" font l'objet de recommandations à mettre en oeuvre par les Etats, l'Union européenne et les Nations unies :

- Lutter contre la pauvreté croissante des femmes.
- Egal accès à l'éducation et la formation.
- Egal accès aux soins.
- Lutter contre la violence à l'égard des femmes.
- Combattre les effets des conflits armés.
- Egalité au sein des structures et politiques économiques.
- Partage du pouvoir et de la prise de décision.
- Mécanismes institutionnels de promotion de la femme.
- Respect des droits fondamentaux.
- Lutter contre l'image stéréotypée de la femme et l'inégal accès dans la communication.
- Egal accès à la gestion de.s ressources naturelles et la préservation de l'environnement.
- Droits fondamentaux des petites filles.

En 2000, les Nations Unies lancent les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). L'Objectif n° 3 vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

En 2002, le plan d'action du Sommet mondial du développement durable, organisé à Johannesburg, recommande l'élaboration d'indicateurs nationaux liés à l'équité hommes-femmes, tandis que les femmes, à nouveau, élaborent leur propre Agenda 2015 des femmes.

Ces avancées ont été rendues possibles grâce à la mobilisation, dans le monde entier, d'innombrables groupes et mouvements de femmes (comme la *Marche mondiale des femmes*), d'ONG et de syndicats, sur le terrain, dans les négociations internationales et en matière de recherches et d'innovations. Ainsi *l'écoféminisme* étudie les liens entre néolibéralisme, atteintes à la nature et marginalisation des femmes ; allant au-delà de la conception initiale *femmes et développement* l'approche « genre » analyse les relations sociales entre hommes et femmes, proposant des méthodes concrètes pour réduire les inégalités. Au Sommet de la Terre à Rio, un [Agenda 21 des femmes pour une planète en bonne santé et en paix](#) est venu compléter le plan d'action officiel, suivi en 2002 par l'[Agenda 2015 des femmes](#), après le Sommet mondial du développement durable.

A consulter sur le Web

- Site Adéquations : [Le chapitre de l'Agenda 21 concernant le groupe majeur "femmes"](#)
- [Site des Nations unies, rubrique "Promotion de la femme"](#)
- [Site du Sommet de Johannesburg : Conférences & Accords internationaux concernant les femmes](#)
- [Site de la Coopération belge : La Commission Femmes et Développement \(CFD\)](#)
- Site du Réseau Genre en Action : <http://www.genreenaction.net/>
- Le site (en anglais) de Women in Europe for a Common Future (WECF) : <http://www.wecf.org>
- Le site (en anglais) de Women's Environment & Development Organization (WEDO) : <http://wedo.org>
- Le site du Réseau mondial des femmes pour les droits reproductifs (RMFDR) : <http://www.wgnrr.nl/home.php>
- Le site de la Marche Mondiale des Femmes : <http://www.marchemondiale.org/fr>
- <http://www.mondefemmes.org>
- <http://www.penelopes.org>
- <http://www.antipatriarcat.org>
- <http://www.ecofem.org>
- <http://www.un.org/womenwatch/asp/us...>
- [Le site de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme](#)

P.-S.

- [Site Adéquations : notre rubrique sur l'égalité femmes-hommes](#)
- [Site Adéquations : notre rubrique sur le genre](#)
- [Site Adéquations : texte de l'objectif 11 de Pékin sur "Femmes et environnement"](#)